



Grand Prix Clément Codron
Fondation Codron Fautz / Fondation de l'Institut de France
[créé en 2021]

APPEL A CANDIDATURE 2023

L'Académie des sciences décernera, en 2023, le Grand Prix Clément Codron d'un montant de **20.000 euros**.

Prix annuel récompensant toute chercheuse ou tout chercheur français ou francophone, ou si les recherches le justifient, toute chercheuse ou tout chercheur, de toute nationalité, ayant effectué un travail remarquable dans le domaine des sciences appliquées à la technologie.

Pièces du dossier de candidature

Les dossiers doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un directeur de laboratoire, un chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables. De plus, une même personne ne peut être candidat à deux prix la même année.**

Ils doivent comprendre :

- 1) le formulaire de candidature du Grand Prix Clément Codron,
- 2) une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le(la) candidat(e) (1 page),
- 3) un bref curriculum vitae (1 page maximum),
- 4) les principaux résultats scientifiques du(de la) candidat(e) (2 pages maximum),
- 5) La liste des principales publications (10 au maximum) : *3 à 5 lignes maximum de justification du choix par publication ainsi que les liens correspondants vers les journaux ou vers des archives ouvertes si celles-ci existent.*

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

- par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante
prix@academie-sciences.fr

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures à l'Académie des sciences :
le lundi 13 février 2023

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Muriel Touly-Legros

Tél. : 01.44.41.43.79

ou Sèlay Diakité – Tél 01 44 41 45 76

Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Pour exercer vos droits aux regards de l'utilisation de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'Institut de France et des Académies soit par courrier électronique : delegue-protection-donnees@institut-de-france.fr soit par courrier postal adressé à Institut de France, délégué à la protection des données, Direction du service des affaires juridiques, 23 quai de Conti 75006 Paris.

Lauréat(e)s précédent(e)s

Lauréat 2022 : Daniel Heuer, Directeur de recherche émérite au Laboratoire de physique subatomique et de cosmologie (CNRS/Université Grenoble Alpes).

Lauréate 2021 : Hélène Olivier-Bourbigou, Responsable de programme à IFP Energies nouvelles (IFPEN)